

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATIONS

1- PRÉSENTATION

1.1. Généralités

MKS SOFT TECHNOLOGIES est une société spécialisée dans l'Édition et l'intégration de Solutions Informatiques, de ce fait elle fournit des services financiers innovants. Link2Pay est une plateforme transactionnelle qui offre aux entreprises et institutions financières ou aux Particuliers un canal de Collecte de fonds au travers de Liens de Paiements. Link2Pay, en partenariat avec les opérateurs de mobile money, services de transfert d'argent et banques permet les paiements au niveau national et international. Les paiements sont effectués depuis le mobile money, services de transfert d'argent et cartes bancaires vers un compte bancaire ou mobile money ou transfert d'argent.

Chaque compte Link2Pay doit être lié à un numéro de téléphone mobile obligatoirement identifié auprès d'un opérateur de téléphonie et un email. Chaque compte Link2Pay peut être aussi lié à un ou plusieurs comptes bancaires. La plateforme Link2Pay offre des solutions principales et des solutions annexes.

La plateforme Link2Pay offre les solutions principales suivantes:

- CashCollect: Digitalisation des collectes récurrentes ou de masse
- PoolCollect: Digitalisation des Collectes de Fonds dynamiques
- EasyCollectShop: Boutique en ligne

1.2. Respect de la vie privée

La confidentialité et le respect de vos données personnelles et de paiements est importante pour Link2Pay. (cf. Site web Section Confidentialité & Vie Privée)

1.3. Propriété intellectuelle

Les URLs des sites web Link2Pay, le nom "Link2Pay" ainsi que tous les logos de nos produits et services décrits sur nos sites web sont protégés par le droit d'auteur ou constituent des marques déposées de MKS SOFT TECHNOLOGIES.

De plus, tous les en-têtes de page, images personnalisées, icônes de bouton et scripts sont protégés par les droits d'auteur de Link2Pay ou constituent des marques commerciales et/ou l'identité visuelle de Link2Pay. Vous ne pouvez pas les copier, les imiter, les modifier, ou les utiliser sans notre consentement écrit préalable. En tant qu'entreprise, vous pouvez utiliser les logos, images et scripts fournis par Link2Pay via nos services sans notre consentement écrit préalable en vue de diriger du trafic Internet vers Link2Pay. Vous ne pouvez pas altérer, modifier ou changer ces logos, images ou scripts en aucune manière, les utiliser d'une manière qui déprécie Link2Pay, ou les afficher d'une manière impliquant que vous bénéficiez du soutien ou de l'approbation de Link2Pay.

Toute reproduction, représentation ou exploitation des URLs des sites web Link2Pay, du nom "Link2Pay" ainsi que tous les logos de nos produits et services décrits sur nos sites web les en-têtes de page, images personnalisées, icônes de bouton et scripts les marques commerciales et/ou l'identité visuelle de Link2Pay en violation des droits de propriété intellectuelle qui y sont attachés ou qui n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable et expresse de Link2Pay ou de ses ayants droit est un acte de contrefaçon au sens du code de la propriété et expose son auteur à des sanctions pénales.

1.4. Cession de compte Link2Pay

Vous ne pouvez céder aucun droit ni aucune obligation ou transférer votre compte Link2Pay à un tiers dans le cadre du présent Contrat sans le consentement écrit préalable de Link2Pay.

1.5. Notifications qui vous sont destinées

Vous acceptez que Link2Pay puisse vous adresser une notification ou toute autre information en la publiant dans votre Compte, ou en l'envoyant à l'adresse email ou à l'adresse postale indiquée dans votre Compte, ou en vous appelant au téléphone ou en vous envoyant un SMS.

Les SMS envoyés aux tiers par les utilisateurs des services proposés par Link2Pay relèvent de leur entière responsabilité. A ce titre ils doivent se conformer à la loi de 2008 relative à la protection des données à caractère personnel en ayant toutes les autorisations requises par la CDP à cet effet. Toute violation relève de l'entière responsabilité du et/ou des utilisateur (s) fautifs, et ne saurait en aucun cas engager la responsabilité pénale et/ou civile de Link2Pay.

À l'exception des notifications relatives aux modifications apportées au présent Contrat, nous considérerons que vous aurez reçu toute notification que nous vous aurons adressée dans les 24 heures suivant sa publication dans votre Compte ou son envoi par email ou SMS. Si la notification est envoyée par courrier postal, nous considérerons que vous l'aurez reçue cinq jours ouvrés après son envoi. Vous pouvez également refuser de recevoir ces informations par

voie électronique en contactant Link2Pay, dans ce cas Link2Pay se réserve le droit de supprimer votre compte si vous refusez de recevoir ces informations par voie électronique.

1.6. Notifications destinées à Link2Pay

Toute notification envoyée à Link2Pay dans le cadre du présent Contrat doit être adressée par courrier électronique à l'adresse contact@mks-soft-technologies.com

1.7. Historiques des transactions

Sauf lorsque votre compte est restreint, vous pouvez accéder aux détails des transactions de paiement exécutées et à d'autres informations relatives à l'historique de vos transactions dans votre compte..

1.8. Modifications du présent Contrat sur les Conditions Générales d'Utilisations et du Règlement sur le respect de la vie privée

Nous pouvons à tout moment modifier le présent contrat ou le règlement sur le respect de la vie privée, supprimer certaines de ses clauses ou en ajouter de nouvelles, y compris s'agissant des commissions ou frais appliqués aux paiements traités par Link2Pay. Toute modification sera faite de manière unilatérale par Link2Pay et vous serez réputé avoir accepté les modifications après en avoir reçu notification. Nous vous informerons des modifications un (1) mois avant son entrée en vigueur, sauf dans les cas où les modifications sont exigées par la loi ou relative de l'ajout d'un nouveau service ou d'une nouvelle fonctionnalité aux services existants ou toute autre modification dont nous estimons de manière raisonnable qu'elle ne diminue vos droits ni n'accroît vos responsabilités. Dans ce cas, les modifications seront effectuées sans qu'aucune notification préalable ne vous soit adressée et sera immédiatement applicable.

Si vous refusez une quelconque modification, vous devez fermer votre compte. Si vous ne manifestez pas votre refus des modifications appliquées par la fermeture de votre compte au cours de la période de préavis d'un (1) mois, vous serez réputé avoir accepté les modifications. Bien que vous puissiez fermer votre Compte à tout moment et sans frais, veuillez noter que vous demeurerez responsable vis-à-vis de Link2Pay après votre résiliation du présent contrat du respect de toute obligation née avant la résiliation du présent Contrat.

1.9. Activités interdites

Link2Pay ne doit pas être utilisé pour des activités:

- qui violent une loi, un contrat, une ordonnance ou une réglementation;
- en lien avec des transactions impliquant (a) des produits qui présentent un risque pour la sécurité du consommateur; (b) des drogues et objets associés; (c) des objets illégaux ou objets visant à encourager, promouvoir et faciliter des activités illégales ou à expliquer à d'autres personnes comment les mener; (d) des objets volés notamment des

biens numériques, virtuels et physiques; (e) des objets qui prônent la haine, la violence, l'intolérance raciale ou l'exploitation financière d'actes criminels; (f) des objets pouvant être considérés de nature obscène; (g) des objets qui enfreignent ou violent un/une quelconque droit d'auteur, marque déposée, droit de diffusion ou droit lié à la protection de la vie privée ou tout autre droit de propriété conformément aux lois;

- en lien avec des transactions qui (a) révèlent les informations personnelles de tiers, en violation des lois en vigueur; (b) prennent en charge des systèmes pyramidaux ou des chaînes de Ponzi, des systèmes matriciels, d'autres escroqueries;
- qui impliquent la vente de produits ou services identifiés par les agences gouvernementales comme présentant une forte probabilité de fraude;
- qui impliquent des secteurs d'activités qui nécessitent une autorisation ou agrément des autorités publiques comme par exemple la médecine, la pharmacie, les jeux d'argent, des activités à jeux d'argent, notamment des jeux de casino, des paris sportifs, des courses d'animaux, des billets de loterie, d'autres activités qui facilitent les jeux d'argent et des tirages au sort sauf si ces derniers ont reçu l'autorisation d'exercer des autorités compétentes.
- Link2Pay se réserve le droit de bloquer le compte de son utilisateur, les transactions et les fonds en cas de suspicions de fraudes et/ou de fraudes avérées. La durée du blocage dépendra de la nature de la fraude, et ne saurait excéder 120 jours.

1.10. Limitation de la responsabilité de Link2Pay

Link2Pay n'est pas responsable de la non jouissance ou non réception du bien ou service payé par son intermédiaire, mais une réclamation peut être déposée par le client contre l'entreprise/marchand/startup auprès du service client de Link2Pay;

Cependant cette réclamation ne confère en aucun cas à son auteur un droit à l'égard de Link2Pay. A ce titre son auteur ne saurait en prévaloir comme moyen de preuve pour ester en justice contre Link2Pay

Link2Pay est responsable de la mise en relation entre l'entreprise et son client au moment du paiement et du processus de paiement;

Link2Pay ne garantit pas la fiabilité de l'entreprise sur laquelle vous effectuez le paiement.

1.11. Lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme

Conformément à la Directive N° 07/2002/CM/UEMOA relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA, Link2Pay a pris des mesures afin d'éviter que ses services soient utilisés à des fins de blanchiment d'argent ou tout autres crimes financiers. A ce titre Link2Pay prend des mesures pour éviter d'être exposé au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, identifie les domaines dans lesquels le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme peuvent se produire et se conformer aux exigences légales et

réglementaires en vigueur dans l'UEMOA, en particulier le processus de notification des cas de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme réels ou présumés au Centre National de Traitement des Informations Financières (CENTIF). A cet effet, une politique de Conformité qui engage les clients des services de Link2Pay est mise en place et les engage à ne pas utiliser les services de Link2Pay à des fins de criminalité financière.

2. ACCESSIBILITÉS ET TYPES DE COMPTES

2.1 Eligibilité

Pour être éligible à nos services:

vous devez ne pas être sur liste noire de Link2Pay ou d'un pays où Link2Pay opère, disposer des documents d'établissement dans votre pays d'activité, disposer d'un numéro de téléphone mobile et d'une adresse e-mail;

en tant que Payeur, vous devez ne pas être sur liste noire de Link2Pay ou d'un pays où Link2Pay opère, utiliser l'un de nos moyens de paiements à savoir : votre compte de mobile money, un service de transfert d'argent ou une carte bancaire et enfin disposer des fonds nécessaires à votre paiement sur votre moyen de paiement.

Cependant, Link2Pay se réserve le droit d'accepter votre adhésion ou non à sa plateforme pour utilisation de ces services. Link2Pay se réserve aussi le droit de vous accorder une dérogation sur un document manquant ou en cours de production.

2.2 Type de compte

Nous proposons des types de compte en fonction de la présomption de votre chiffre d'affaires. Vous pourrez changer de type de compte sur demande et présentation du motif de la requête de changement de compte. A moins qu'il n'en soit convenu autrement, vous ne pouvez pas être titulaire de plus d'un compte. En ouvrant un compte et en acceptant les termes et conditions décrits dans le présent contrat, vous reconnaissez que vous ne créez pas le compte principalement à des fins personnelles ou familiales.

Vous pouvez consulter toutes les informations en rapport avec votre compte et vos transactions en vous connectant à votre Compte. Des informations clés relatives à vos paiements vous seront fournies par email si vous le désirez et l'historique de vos transactions sera mis à jour et disponible à tout moment en vous connectant à votre Compte. Vous serez également en mesure d'accéder à un rapport téléchargeable au format PDF et/ou Excel dans votre Compte.

3. PAIEMENTS

3.1 Mise à disposition des Moyens de Paiements.

Link2Pay s'engage à mettre à disposition des utilisateurs les moyens de paiement intégrés sur sa plateforme

3.2 Paiements réussis

Lorsque vous recevez un paiement, vous êtes notifié sur votre tableau de bord, par email et/ou SMS instantanément ou en différé en fonction du moyen de paiement utilisé par le payeur. Le montant payé déduit des frais de services de Link2Pay s'ajoute automatiquement au solde de votre Compte. Selon les services de Link2Pay qui ont été utilisés, vous pouvez être notifié sur votre plateforme web, mobile.

3.3. Paiements refusés

Lorsque qu'un paiement est effectué, si une seule étape de la procédure n'est pas validée (informations erronées dans la boîte de dialogue, mauvais code secret, solde insuffisant, mauvaise syntaxe du script envoyé par votre plateforme tierce, non confirmation sur votre téléphone etc), la transaction est automatiquement interrompue et annulée et votre solde reste inchangé.

3.4. Délais de traitements des paiements et retraits d'argent

Les paiements sont traités automatiquement et le paiement est confirmé instantanément. Le rechargement de votre Compte ou les paiements que vous recevez peuvent selon la disponibilité du réseau durer plusieurs minutes, cela est indépendant des ressources techniques de Link2Pay.

Le retrait d'argent de votre Compte vers votre compte bancaire ou mobile money ou en cash via un réseau partenaire de Link2Pay est effectué selon les délais de traitement du moyen de paiement mais ne peut en général excéder les soixante douze heures qui suivent la demande de retrait pour le mobile money ou cash ou le compte bancaire dans la zone UEMOA.

Si un paiement ou un retrait n'est pas possible, Link2Pay vous communiquera instantanément ou à la demande la raison de ce refus.

3.5. Paiement en différentes devises ou monnaies

Link2Pay supporte qu'une seule monnaie pour le moment, cette dernière est le XOF : Franc CFA de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de Ouest (UEMOA). Le retrait d'argent de votre Compte vers votre compte bancaire ou mobile money ou en cash via un réseau partenaire de Toute montant en devise ou monnaie étrangère devra être convertie avant d'être envoyé à Link2Pay uniquement en XOF. Link2Pay ne s'engage pas dans le traitement de transaction en devise ou monnaie étrangère.

4. DURÉE DU CONTRAT ET GESTION DE VOTRE COMPTE

4.1 Durée du Contrat et procédure de fermeture, suspension et restriction du Compte

Le présent Contrat entre en vigueur au moment où vous créez un Compte et le restera jusqu'à ce que le Compte soit résilié, quelle qu'en soit la raison. Sous réserve des termes de l'article 4.2, vous pouvez fermer votre compte et résilier le présent contrat à tout moment en vous connectant à votre Compte et en cliquant sur l'onglet "Paramètres", puis 'Autres' et puis sur "Supprimer mon compte". Vous pouvez également suspendre votre compte en cliquant sur l'onglet "Paramètres", puis "Autres" et puis sur "Suspendre mon compte", vous ne pourrez ainsi plus mener aucune transaction mais le présent contrat reste valable et votre Compte ré activable à tout moment.

Link2Pay ou le détenteur du Compte peut suspendre ou supprimer le Compte sans aucun préavis. Link2Pay se réserve également le droit de restreindre l'accès ou l'utilisation d'un compte sur certaines fonctionnalités en cas de litiges, de soupçon de fraude ou toutes autres raisons valables.

Si vous n'accédez pas à votre Compte pendant une période d'un (1) an, votre compte sera supprimé sans préavis. Après la clôture de votre compte, nous pourrions utiliser les informations que vous nous avez fournies pour tenter de vous faire parvenir votre solde ou tenter de mettre fin aux potentiels contentieux, transactions ou traitements non achevés. Si ces informations ne sont pas correctes et que nous ne pouvons pas terminer les dits traitements, nous nous adresserons aux autorités compétentes pour la gestion de ces transactions ou traitements.

4.2. Limitations relatives à la Fermeture de votre Compte

Vous ne pouvez pas supprimer votre compte pour échapper à une étude financière, un audit ou une enquête. Aussi, vous devez attendre la fin de toutes les transactions et traitements de paiements en cours avant de suspendre ou supprimer un compte sous peine de toutes les voir interrompues et perdues à jamais. Vous devrez cependant continuer à remplir les obligations liées à votre Compte, même après la clôture de celui-ci.

5. COMMISSIONS

Les commissions sont prélevées sur chaque transaction à celui qui reçoit les fonds, celui qui effectue le paiement paie exactement le montant net à payer. À ce jour la **Tarifification de la commission s'élève à 3 % sur chaque Transaction.**

Des frais supplémentaires peuvent-être facturés dans certains cas pour :

- couvrir nos coûts de traitement de virement de fonds
- convertir des devises le cas échéant;
- souscrire à des services proposés en option par Link2Pay.

6. ERREURS ET TRANSACTIONS NON AUTORISÉES

Vous pouvez consulter l'historique de vos transactions à tout moment en vous connectant à votre compte. Il est très important que vous informiez Link2Pay immédiatement si vous avez des raisons de croire que l'une des situations suivantes s'est présentée:

- une transaction non autorisée par vous a été effectuée sur votre compte;
- un accès non autorisé est survenu sur votre compte;
- votre téléphone mobile ou ordinateur a été perdu, volé ou désactivé;
- si vous avez des raisons de penser qu'une erreur a été commise sur votre compte;
- inappropriée ou non autorisée de Link2Pay ou de votre compte.